

Monsieur le Directeur Académique,

La seconde phase de mouvement qui s'ouvre aujourd'hui ne nous convient pas au vu du calendrier proposé. Nous avons alerté l'administration depuis plusieurs semaines sur la nécessaire tenue d'une autre CAPD permettant de réajuster après les opérations de carte scolaire.

Votre proposition de tenir une troisième CAPD mouvement, contrainte par un calendrier serré ne nous convient pas entièrement, puisqu'elle fait fi des instances de carte scolaire, étant placée avant le CDEN. Pour ne pas enrayer les nominations des collègues, nous avons décidé de siéger quand même, mais nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique de définir avec nous, et ce dès la rentrée prochaine, l'ordre de tenue des instances du second et du troisième trimestre. Le calendrier devra être lié selon nous à une nécessaire réorganisation de la circulaire mouvement, notamment concernant la seconde phase.

Trop de collègues restent aujourd'hui sans affectation, car trop peu de postes leur sont proposés.

Concernant les ineat/exeat, il y a quelques années, les demandes étaient à l'ordre du jour de la CAPD et faisait l'objet de communications aux représentants du personnel sous forme de documents mentionnant les éléments des dossiers. Nous vous demandons de rétablir ce point à l'ordre du jour afin que les dossiers d'ineat/exeat soient étudiés et classés pour plus de transparence.

Nous souhaitons dénoncer aussi dans cette déclaration la gestion des fusions d'écoles. Nous avons découvert en étudiant les documents mouvement que certaines fusions les plus problématiques étaient intégrées dans les propositions de postes, alors même qu'elles n'avaient pas été présentées officiellement lors des instances de carte scolaire. Le paritarisme est un gage de confiance pour les enseignants et nous exigeons qu'il soit respecté.

Nous ne pouvons que constater depuis 3 ans maintenant les conséquences néfastes de la réforme des rythmes scolaires sur les conditions de travail des enseignants, les temps partiels et l'organisation des postes fractionnés en ont encore une fois été l'illustration cette année. Selon un récent rapport, le « bénéfique » promis par le gouvernement sur les conditions d'apprentissage des élèves ne sont pas non plus celles attendues. Alors qu'attend-on pour tout remettre à plat en concertation avec les organisations syndicales pour enfin organiser une école dans laquelle les rythmes de l'enfant seraient respectés et le nécessaire travail de formation et de concertation des enseignants facilité ? Le SNUipp-FSU défend depuis toujours le projet du décrochage entre le temps élèves et le temps enseignants, passant par le déploiement du dispositif plus de maitres que de classes, laissé à la libre organisation des équipes, de la maternelle au CM2, mais aussi par un temps de travail de 18h + 3h qui permettrait une réelle concertation d'équipe ainsi qu'une véritable équité entre professeurs des écoles et professeurs du second degré.

Malheureusement, le décalage entre les projets proposant une école plus juste et le modèle de société que l'on nous propose s'agrandit.

Le projet de loi El Khomri en est l'exemple le plus flagrant et le plus actuel, mais n'oublions pas la loi Macron, le TAFTA et autres tentatives de ce gouvernement d'asservir encore plus les travailleurs et les citoyens les plus pauvres au nom d'une crise qui ne semble pourtant pas toucher toutes les bourses.

Le SNUipp-FSU, national mais aussi départemental a fait le choix de s'engager auprès de ses camarades de la CGT, de Force ouvrière et de Solidaires, mais aussi aux cotés des organisations d'étudiants et de Lycéens pour que ce projet de loi travail soit abandonné. Par le biais de pétitions, de votations citoyennes, d'informations, mais aussi dans la rue une dizaine de fois depuis le mois de mars, nous nous battons pour sauvegarder nos droits face à un gouvernement qui prend les travailleurs en otage en nous faisant croire qu'aucun autre modèle n'est possible.